



Les grands titres:

- Colombie : Ban Ki-moon assiste à la signature de l'accord de cessez-le-feu entre le gouvernement et les FARC
- Syrie : le chef de l'humanitaire de l'ONU s'indigne de la passivité de la communauté internationale
- Corée du Nord : le Conseil de sécurité condamne des lancements de missiles balistiques effectués mardi
- Près de 250 millions de consommateurs de drogues dans le monde, selon l'ONUDC
- RDC : le Conseil de sécurité reconduit les sanctions financières et sur les armes
- Viet Nam : une envoyée de l'ONU appelle à éliminer la violence contre les enfants
- L'ONU appelle à renforcer et étendre le rôle de la Commission de consolidation de la paix
- Jordanie : le Conseil de sécurité condamne l'attentat terroriste à la frontière avec la Syrie
- L'ONU attristée par la mort de l'ancien Président controversé de l'Assemblée générale John Ashe
- Journée des veuves : l'ONU appelle à lutter contre leur marginalisation
- Amérique latine : les politiques du marché du travail doivent être réorientées pour protéger les acquis sociaux, selon l'OIT
- Journée pour la fonction publique : Ban Ki-moon rend hommage aux fonctionnaires de tous les pays
- Un groupe d'experts de l'ONU appelle à mettre fin à la torture des LGBTI en prison
- Violence à l'encontre des enfants : une envoyée de l'ONU se bat pour un monde plus sûr

Colombie : Ban Ki-moon assiste à la signature de l'accord de cessez-le-feu entre le gouvernement et les FARC



Le Secrétaire général Ban Ki-moon à la cérémonie de signature du cessez-le-feu colombien à La Havane. Photo ONU/Eskinder Debebe

23 juin - Le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a assisté jeudi à La Havane, à Cuba, à la signature de l'accord de cessez-le-feu bilatéral entre le gouvernement de Colombie et les rebelles des Forces armées révolutionnaires de Colombie-Armée populaire (FARC-EP).

« Aujourd'hui, le processus de paix colombien valide la persévérance de tous ceux dans le monde qui travaillent pour mettre fin à un conflit violent, non pas par la destruction de l'adversaire, mais par la recherche patiente du compromis », a déclaré M. Ban lors de la cérémonie de signature. Le Président de l'Assemblée générale des Nations Unies, Mogens Lykketoft, et le Président du Conseil de sécurité pour le mois de juin, le Représentant permanent de la France, François Delattre, étaient également présents.

Le Secrétaire général a salué les équipes de négociateurs, « qui ont montré qu'il est possible d'arriver à la paix en respectant la dignité de tous ceux concernés ». Il a félicité également les gouvernements de Cuba et de Norvège qui ont contribué à ce succès diplomatique.

Ban Ki-moon a estimé qu'il était désormais crucial de mobiliser « les personnes et les ressources nécessaires pour la surveillance et la vérification » de ce cessez-



le-feu.

« Nous savons que les pourparlers de paix se poursuivent et que des questions importantes ne sont pas encore réglées. Mais nous sommes convaincus que le succès d'aujourd'hui fournira un nouvel élan pour la dernière phase des négociations », a-t-il dit.

En marge de la cérémonie de signature, le Secrétaire général a eu des rencontres séparées avec le Président de Colombie, Juan Manuel Santos, et avec le commandant des FARC-EP, Timoleon Jimenez, aussi appelé Timoshenko.

Avec ces deux responsables, M. Ban a discuté notamment des préparatifs pour le déploiement de la Mission des Nations Unies en Colombie, qui doit démarrer dès que l'accord de paix final sera signé.

Le Secrétaire général a également rencontré le Président du Venezuela, Nicolas Maduro, et a salué son pays pour le rôle joué dans le processus de paix colombien.

Syrie : le chef de l'humanitaire de l'ONU s'indigne de la passivité de la communauté internationale



Le Secrétaire général adjoint des Nations Unies aux affaires humanitaires, Stephen O'Brien, lors d'une réunion du Conseil de sécurité de l'ONU consacrée à la situation en Syrie. Photo : ONU/Loey Felipe

23 juin - Le Secrétaire général adjoint des Nations Unies aux affaires humanitaires, Stephen O'Brien, s'est dit jeudi indigné de la passivité de la communauté internationale face aux souffrances de la population civile en Syrie, lors d'une réunion du Conseil de sécurité consacrée à la situation dans ce pays.

« Il y a quelque chose de fondamentalement injuste dans un monde où les attaques contre des hôpitaux et des écoles, des mosquées et des marchés, contre des groupes ethniques et religieux, sont tellement devenues monnaie courante qu'elles ne provoquent plus de réaction », s'est ému M. O'Brien. « Et pourtant le monde continue de voir la Syrie se désintégrer dans une effusion de sang ».

M. O'Brien a rappelé que le dernier rapport de la Commission d'enquête internationale indépendante sur la Syrie note que l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL/Daech) a commis, dans l'est du pays, des actes de génocide ainsi que de multiples crimes contre l'humanité et crimes de guerre contre les Yézidis.

Le Secrétaire général adjoint a aussi dénoncé l'utilisation « implacable » par les forces gouvernementales de barils d'explosifs qui causent des morts « ignobles ». À Darayya, surnommée « la capitale des barils d'explosifs », ce sont des douzaines de bombes qui ont été larguées au cours des dernières semaines, « leur seul but étant de punir la population civile », a-t-il dit.

M. O'Brien a rappelé que des enfants sont détenus de force, torturés, qu'ils subissent des violences sexuelles et sont, dans certains cas, exécutés.

Il a souligné que depuis l'adoption de la résolution 2286 (2016) sur la protection des civils en période de conflit armé, les Nations Unies et leurs partenaires ont reçu des informations selon lesquelles il y a encore eu des douzaines d'attaques dirigées contre des hôpitaux, des installations médicales et le personnel de santé. En avril dernier, l'organisation Physicians for Human Rights a fait état de 365 attaques contre 259 établissements et de la mort de 738 agents de santé, dont les forces gouvernementales syriennes seraient responsables à 76%.

Le Secrétaire général adjoint s'est également dit très préoccupé par la situation

au niveau du mur de sable à la frontière jordanienne, où le nombre de demandeurs d'asile a triplé au cours de ces derniers mois, passant à 70.000 personnes, dont plus de la moitié sont des enfants. Selon le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), ce chiffre devrait atteindre 100.000 à la fin de l'année.

L'ONU et ses partenaires continuent de déployer des efforts inlassables pour répondre aux besoins humanitaires d'urgence de la population syrienne, a assuré M. O'Brien, rappelant que 18 zones restent assiégées en Syrie.

Malgré ces efforts, les réalités du conflit sur le terrain, de même que l'ingérence et l'intransigeance des parties, continuent de poser d'immenses difficultés, a-t-il déploré. Il a critiqué les limites imposées par les autorités syriennes concernant l'accès et le type d'aide humanitaire. M. O'Brien a appelé tous ceux qui ont une influence sur les autorités syriennes à faire pression pour que l'aide soit acheminée sans entrave et sans ingérence.

« Les générations futures jugeront durement l'incapacité de la communauté internationale à sauver et à protéger les civils en Syrie », a-t-il averti.

A Genève, l'Envoyé spécial de l'ONU pour la Syrie, Staffan de Mistura, a déclaré jeudi qu'il ne savait toujours pas quand les pourparlers de paix inter-syriens reprendraient.

La reprise de ces pourparlers est liée au processus humanitaire et à l'amélioration concernant l'application de la cessation des hostilités, a-t-il précisé lors d'un point de presse.

Corée du Nord : le Conseil de sécurité condamne des lancements de missiles balistiques effectués mardi



Le Conseil de sécurité de l'ONU. Photo ONU/Mark Garten

23 juin - Le Conseil de sécurité de l'ONU a fermement condamné jeudi les récents lancements de missiles balistiques effectués, mardi 21 juin, par la République populaire démocratique de Corée (RPDC).

« Ces lancements répétés constituent une violation grave des obligations internationales de la RPDC en vertu des résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies 1718 (2006), 1874 (2009), 2087 (2013), 2094 (2013) et 2270 (2016) », ont déclaré les 15 membres dans une déclaration de presse.

Le Conseil a regretté toutes les activités récentes de la RPDC impliquant des missiles balistiques, notant que ces activités contribuent au développement par le pays de systèmes de lancement d'armes nucléaires et « exacerbent ainsi les tensions ». Il a en outre regretté que la RPDC détourne des ressources pour fabriquer et lancer des missiles balistiques alors que les citoyens du pays « ont des besoins étendus et non satisfaits ».

Les membres du Conseil ont exprimé leur « vive préoccupation » face au fait cette nouvelle série de lancements de missiles balistiques soit intervenue à la suite des lancements effectués les 15, 23, 27 et 28 avril derniers et le 31 mai, « au mépris flagrant des déclarations répétées du Conseil de sécurité ».

Les 15 membres ont réaffirmé que la RPDC doit s'abstenir d'entreprendre de nouvelles actions, y compris des essais nucléaires, susceptibles de violer les résolutions pertinentes du Conseil. Ils ont appelé le pays à se « conformer pleinement à ses obligations en vertu de ces résolutions ».

Le Conseil a appelé tous les États membres à redoubler d'efforts pour mettre pleinement en œuvre les mesures imposées par le Conseil à l'encontre de la RPDC. A

cette fin, il a demandé à son Comité des sanctions d'intensifier ses efforts pour aider les États membres à respecter leurs obligations en vertu de la résolution 2270 (2016).

Adoptée le 2 mars 2016, cette résolution durcit le régime de sanctions en vigueur contre RPDC, notamment en interdisant au pays d'exporter du charbon, du fer, du minerai de fer, de l'or, des minerais titanifères, des minerais vanadifères et des minéraux de terres rares.

Les membres du Conseil ont également demandé aux États membres de « leur faire un rapport dès que possible sur les mesures concrètes prises pour appliquer efficacement les dispositions de la résolution 2270 (2016) ».

Le Conseil a réitéré l'importance de maintenir la paix et la stabilité dans la péninsule coréenne et en Asie du Nord-Est en général. Il a ainsi exprimé son engagement en faveur d'une solution pacifique, diplomatique et politique à la situation.

Les 15 membres ont convenu de « prendre d'autres mesures importantes conformément à la volonté déjà exprimée par le Conseil ».

Près de 250 millions de consommateurs de drogues dans le monde, selon l'ONUDC



Dépendance à la drogue au Myanmar. Photo ONUDC

23 juin - Environ 5% de la population adulte mondiale, soit près de 250 millions de personnes âgées entre 15 et 64 ans, ont consommé au moins une drogue en 2014, selon le nouveau Rapport mondial des drogues publié jeudi par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC).

« C'est beaucoup, mais il ne semble pas y avoir eu d'augmentation ces quatre dernières années proportionnellement à la population mondiale. Cependant, étant donné que plus de 29 millions de consommateurs de drogues souffriraient de troubles liés à cet usage, que 12 millions d'entre eux pratiqueraient l'injection et que 14,0 % de ceux-ci vivraient avec le VIH, on peut affirmer que la consommation de drogues continue d'avoir des effets dévastateurs sur la santé », déclare le rapport.

La publication de ce rapport intervient après la réunion extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies sur le problème mondial des drogues en avril, qui s'est conclue par une série de recommandations encourageant une approche équilibrée sur cette question.

Selon le Directeur exécutif de l'ONUDC, Yury Fedotov, il est essentiel que la communauté internationale fasse en sorte que les engagements pris lors de cette réunion soient respectés.

« En fournissant un aperçu complet des développements majeurs sur les marchés de la drogue, sur les routes du trafic et sur l'impact de la consommation de drogues sur la santé, le Rapport mondial sur les drogues 2016 met en évidence le soutien à des approches équilibrées et fondées sur les droits », a-t-il ajouté.

Selon les estimations, 207.400 décès auraient été liés à la drogue en 2014. Si ce chiffre est stable, il n'en témoigne pas moins d'une situation inacceptable qui pourrait être évitée, estime l'ONUDC. Les morts par surdose représentent entre un tiers et la moitié à peu près des décès liés à la drogue, dont la plupart peuvent être attribués à la consommation d'opioïdes.

Le rapport note que la consommation d'héroïne, et les décès par surdose qui y sont

associés, semblent avoir fortement augmenté au cours des deux dernières années dans certains pays d'Amérique du Nord et d'Europe occidentale et centrale.

Selon M. Fedotov, bien que les défis posés par les nouvelles substances psychoactives restent une préoccupation sérieuse, « l'héroïne continue d'être la drogue qui tue la plupart des gens et cette résurgence doit être abordée de toute urgence ». Dans l'ensemble, les opioïdes continuent d'être potentiellement les plus néfastes en termes de santé parmi les principales drogues.

Le cannabis, quant à lui, reste la drogue la plus couramment utilisée au niveau mondial, avec une estimation de 183 millions de personnes l'ayant utilisé en 2014.

En analysant les tendances sur plusieurs années, le rapport montre que la consommation de cannabis a grimpé en parallèle avec une plus tolérance de la société à son égard, surtout en Occident. Dans de nombreuses régions du monde, davantage de personnes ont entamé un traitement pour troubles liés à l'usage de cannabis au cours de la dernière décennie.

RDC : le Conseil de sécurité reconduit les sanctions financières et sur les armes



Des enfants dans un centre pour personnes déplacées à Goma, au Nord Kivu, en République démocratique du Congo (RDC). Photo: OCHA/Naomi Frerotte

23 juin - Le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté jeudi à l'unanimité une résolution reconduisant pour une période d'un an les sanctions concernant la République démocratique du Congo (RDC) et prorogeant le mandat du Groupe d'experts chargé de surveiller l'application de ces sanctions.

Dans cette résolution, le Conseil « décide de reconduire jusqu'au 1er juillet 2017 les mesures sur les armes » précédemment imposées par les 15 membres, tout en précisant que ces mesures ne s'appliquent plus à la vente d'armes au gouvernement de la RDC, ainsi que les mesures sur les transports.

Le Conseil reconduit également jusqu'au 1er juillet 2017 les mesures financières et celles concernant les déplacements imposées « aux personnes et entités que le Comité [de sanction du Conseil] aura désignées au motif qu'elles se livrent à des actes qui compromettent la paix, la stabilité ou la sécurité de la République démocratique du Congo ».

Les 15 membres décident également de proroger jusqu'au 1er août 2017 le mandat du Groupe d'experts chargé de surveiller l'application des sanctions imposées. Ils préconisent une coopération accrue entre tous les États, en particulier ceux de la région, la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en RDC (MONUSCO) et le Groupe d'experts.

Par ailleurs, la résolution condamne fermement « tous les groupes armés opérant dans la région » et les violations commises par ces groupes, « notamment les attaques contre la population civile, les soldats de la paix de la MONUSCO et le personnel humanitaire, les exécutions sommaires, les violences sexuelles et sexistes et le recrutement et l'emploi d'enfants à grande échelle ».

Le Conseil exige ainsi que les Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR), les Forces démocratiques alliées (ADF) et de l'Armée de résistance du Seigneur (LRA) « et tous les autres groupes armés opérant en République démocratique du Congo mettent immédiatement fin à toutes les formes de violence et autres activités déstabilisatrices ».

S'agissant des élections présidentielle et législatives, prévues d'ici à novembre 2016, le Conseil « prie instamment » le gouvernement de la RDC et toutes les autres

parties concernées de « créer les conditions nécessaires pour que le processus électoral soit libre, juste, crédible, ouvert, transparent, pacifique et conforme à la Constitution congolaise ».

Les 15 membres expriment toutefois leur « vive préoccupation » face au rétrécissement de l'espace politique dans le pays, qui s'est notamment traduit par les récentes arrestations et mises en détention de membres de l'opposition politique et de représentants de la société civile.

Le Conseil rappelle à ce sujet « la nécessité d'un dialogue politique ouvert et pacifique qui associe toutes les parties prenantes ».

Viet Nam : une envoyée de l'ONU appelle à éliminer la violence contre les enfants



La Représentante spéciale de l'ONU sur la violence à l'encontre des enfants, Marta Santos Pais (à gauche) visite un centre social à Danang, au Viet Nam. Photo Bureau de la Représentante spéciale

23 juin - La Représentante spéciale du Secrétaire général chargée de la violence à l'encontre des enfants, Marta Santos Pais, a conclu jeudi une visite de trois jours au Viet Nam appelant le gouvernement, la société civile et toutes les parties prenantes à agir et à collaborer pour éliminer la violence contre les enfants.

« La violence contre les enfants représente un coût financier élevé pour la société à travers son impact à long terme sur le développement des enfants, et pour les budgets de la santé, de la protection sociale et des systèmes de justice pénale. En investissant dans la prévention, nous pouvons renforcer le capital humain et social du Viet Nam », a déclaré Mme Santos Pais lors de l'une de ses réunions avec le

gouvernement.

Selon le bureau de la Représentante spéciale, les enfants au Viet Nam sont particulièrement vulnérables à la négligence, aux abus et à la violence à la maison, en particulier les enfants handicapés. Ils sont aussi vulnérables à la persistance du trafic transfrontalier, à l'exploitation sexuelle commerciale et au travail des enfants; à l'utilisation excessive de la détention des mineurs délinquants; et à la menace croissante des abus en ligne.

« Je suis très impressionnée par le travail et l'engagement du gouvernement et de la société civile pour protéger les enfants au Viet Nam », a déclaré Mme Santos Pais. « La loi sur l'enfance, qui a été récemment adoptée, et le solide réseau de travailleurs sociaux, soutenu par des ressources humaines et financières, peuvent ouvrir la voie à une collaboration forte où tout le monde peut aider à mettre en pratique cette loi pour éliminer la violence contre les enfants ».

La Représentante spéciale a prononcé un discours à l'ouverture du 4ème Forum de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) sur les enfants à Hanoï et s'est rendue dans la ville de Danang pour visiter un centre soutenu par le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF). « Le rôle de la société civile est essentiel pour mobiliser le soutien et l'action afin d'aborder toutes les facettes de la violence contre les enfants », a-t-elle dit.

On estime que 3,3 millions d'enfants ont besoin d'une protection spéciale et sont particulièrement vulnérables à la violence, ce qui représente environ 12% de la population totale des enfants au Viet Nam, selon le bureau de la Représentante spéciale. Plus de 1,7 million d'enfants travaillent, 172.500 sont privés de soins parentaux, 21.000 vivent dans la rue, 12.000 enfants en maille à partir avec le système judiciaire, 2.381 vivent avec le VIH/Sida, et 1.067 consomment des drogues.

La prévention et la lutte contre la violence à l'encontre des enfants est une

priorité pour les Nations Unies au Viet Nam, alors que les nouveaux objectifs de développement durable comprennent un objectif spécifique pour mettre fin à toutes les formes de violence contre les enfants. « Le changement commence par chacun de nous », a ajouté la Représentante spéciale.

L'ONU appelle à renforcer et étendre le rôle de la Commission de consolidation de la paix



Le Vice-Secrétaire général de l'ONU, Jan Eliasson. Photo ONU/Manuel Elias

23 juin - Suite à l'annonce récente d'une refonte de l'architecture du maintien de la paix aux Nations Unies, le Vice-Secrétaire général de l'ONU, Jan Eliasson, a appelé jeudi la Commission de consolidation de la paix (CCP) à jouer un rôle plus prépondérant dans la prévention des conflits violents, notamment durant les périodes de transition.

« Il y a deux mois, l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité [de l'ONU] ont adopté simultanément les deux résolutions les plus complètes à ce jour sur la consolidation de la paix », a déclaré M. Eliasson, à l'ouverture de la troisième session annuelle de la CCP, un organe consultatif intergouvernemental de l'ONU, créé en 2005, qui appuie les efforts de paix dans les pays sortant d'un conflit.

Adoptées le 28 avril dernier, ces deux résolutions affirment l'intention de l'ONU de ne plus confiner la consolidation de la paix aux phases de d'après-conflit.

« Au contraire, elles suggèrent que la consolidation de la paix couvre le cycle du conflit dans son entier et mettent l'accent sur la prévention, ainsi que sur la question de la continuation, l'escalade et la résurgence des conflits », a dit le Vice-Secrétaire général.

Il a précisé que ces textes définissent des attentes élevées quant au rôle de la Commission de consolidation. A ce titre, il a prié les États membres, et notamment les membres du Conseil de sécurité, de « tirer pleinement parti » du potentiel de la Commission et de son rôle consultatif dans la prévention des conflits violents.

« L'un des avantages de la CCP est qu'elle peut mobiliser un large éventail d'acteurs. Elle peut également adopter une perspective complémentaire et à long terme, au-delà de la gestion immédiate de la crise. Elle peut préventivement discuter de questions qui ne sont pas encore ou ne sont plus considérées comme mûrs pour un examen par le Conseil de sécurité », a expliqué M. Eliasson.

Selon lui, les deux résolutions insistent tout particulièrement sur le rôle consultatif de la CCP pendant les périodes de transition. « Je salue l'intention du Conseil de sécurité de demander régulièrement et de tirer parti des conseils spécifiques, stratégiques et ciblés de la CCP lors de ces transitions », a-t-il dit.

M. Eliasson a expliqué que les risques de récurrence ou de rechute augmentent durant les périodes de transition. C'est aussi durant ces phases que l'ONU identifie les besoins en matière de consolidation de la paix et reconfigure sa présence sur le terrain.

« Une transition en douceur nécessite une analyse conjointe des conflits, l'identification des résultats collectifs, la planification stratégique conjointe et la mobilisation des ressources tout au long du cycle du conflit », a dit le Vice-Secrétaire général, soulignant le rôle que peut jouer la CCP sur ce plan.

M. Eliasson a par ailleurs soulevé la question du manque de financement chronique pour les actions de consolidation de la paix à long terme.

« Le Fonds pour la consolidation a été créé en partie pour combler ce fossé en fournissant un financement rapide pour des initiatives de consolidation de la paix critiques », a-t-il salué, citant notamment le financement critique alloué par le Fonds en Sierra Leone après le départ du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Sierra Leone (BINUCSIL).

« Cependant, les ressources du Fonds sont insuffisantes pour assurer un soutien à long terme et à plus grande l'échelle », a ajouté le Vice-Secrétaire général.

S'agissant du soutien à la transition politique via les bons offices, une « fonction essentielle » traditionnellement dévolue aux représentants spéciaux du Secrétaire général, M. Eliasson a noté qu'après une transition, ce rôle reçoit souvent beaucoup moins d'appui, bien qu'il reste selon lui très important.

« Cela crée un vide critique, qui a été partiellement comblé par les bureaux politiques régionaux, comme en Afrique de l'Ouest et en Asie centrale, et par le Coordonnateur résident, soutenu dans certains pays par des Conseillers en matière de paix et développement dans le cadre d'un programme conjoint de la DPA [Division des affaires publiques] et du PNUD [Programme des Nations Unies pour le développement], et supporté par le BACP [Bureau d'appui à la consolidation de la paix] », a-t-il dit.

Le Vice-Secrétaire général a estimé que Commission de consolidation de la paix pouvait jouer un « rôle vital » d'appui politique afin de combler cette lacune, en allant à la rencontre des parties prenantes sur le terrain, mais aussi dans les pays voisins et les organisations régionales et sous-régionales.

Jordanie : le Conseil de sécurité condamne l'attentat terroriste à la frontière avec la Syrie



Le Conseil de sécurité. Photo: ONU/Devra Berkowitz (archives)

23 juin - Le Conseil de sécurité de l'ONU a déploré mercredi soir l'attentat terroriste contre un poste de garde-frontière en Jordanie, à la frontière nord-est du pays avec la Syrie, le 21 juin 2016, dans lequel six soldats et gardes de sécurité ont été tués et 14 autres blessés.

Dans une déclaration à la presse, les membres du Conseil de sécurité ont exprimé leurs plus sincères condoléances aux familles des victimes, au gouvernement de la Jordanie, et ils ont souhaité un prompt et complet rétablissement aux blessés.

Le Conseil a félicité le gouvernement jordanien pour son rôle important dans la lutte contre l'EIIL (Daech) et les terroristes qui lui sont affiliés.

Les membres du Conseil de sécurité ont réaffirmé que toutes les formes et manifestations du terrorisme constituent l'une des menaces les plus graves pour la paix et la sécurité internationales.

Ils se sont dits à nouveau préoccupés par le fait que Daech, les combattants terroristes étrangers qui l'ont rejoint en Syrie, les groupes qui ont prêté allégeance à Daech et le Front Al-Nusra continuent à opérer en Syrie et ont condamné l'impact négatif de leur présence et de leur idéologie.

L'ONU attristée par la mort de l'ancien Président controversé de l'Assemblée générale John Ashe



Un ancien Président de l'Assemblée générale des Nations Unies John Ashe. Photo ONU/Mark Garten

23 juin - Le Président de la 70ème session de l'Assemblée générale des Nations Unies, Mogens Lykketoft, a exprimé jeudi ses sincères condoléances à la veuve, aux amis et aux collègues de John Ashe, après l'annonce, la veille, du décès de l'ancien Président de l'Assemblée générale.

« Malgré le grand nombre d'accusations non encore prouvées qui ont été portées contre lui, M. Ashe s'est illustré pendant de nombreuses années par son travail acharné en tant que membre populaire du corps diplomatique à New York et aux Nations Unies », a déclaré M. Lykketoft dans un communiqué de presse.

« L'annonce de sa mort emplira de tristesse les collègues et nombreux amis qu'il s'était fait lors de son passage à l'ONU », a-t-il ajouté.

M. Ashe, un ancien diplomate d'Antigua-et-Barbuda, a servi en tant Président de la 68ème session de l'Assemblée générale, de septembre 2013 à septembre 2014. Depuis octobre 2015, il faisait l'objet de poursuites pénales de la part de la justice américaine, pour des faits qu'il aurait commis dans l'exercice de son mandat de Président de l'Assemblée.

Selon la presse, M. Ashe et un promoteur immobilier milliardaire de Macao étaient en effet accusés par des procureurs fédéraux de Manhattan d'être impliqués dans un vaste réseau de corruption, par le biais duquel M. Ashe aurait touché des pots-de-vin d'une valeur de plus d'un million de dollars, en échange de son aide pour obtenir des contrats immobiliers.

Journée des veuves : l'ONU appelle à lutter contre leur marginalisation



Des veuves ivoiriennes gèrent un restaurant de le quartier de Yopougon à Abidjan. Photo: ONU

23 juin - A l'occasion de la Journée internationale des veuves, célébrée chaque année le 23 juin, le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a appelé jeudi la communauté internationale à aider ces femmes à mener des vies épanouissantes et productives.

Dans un message rendu public pour cette journée, M. Ban a indiqué que les veuves représentent environ 259 millions de personnes à travers le monde, dont près de la moitié vivent dans la pauvreté.

« Elles sont souvent stigmatisées dans leur famille et leur milieu. Beaucoup sont victimes de discrimination fondée sur l'âge et le sexe. La vie de certaines a été marquée par des violences physiques et sexuelles », a déploré le chef de l'ONU.

Il a expliqué qu'après avoir passé leur vie à travailler dur sans être rémunérées, les veuves les plus âgées ont souvent peu de ressources. « Même dans les pays développés, la retraite des femmes peut être environ 40% plus faible que celle des hommes », a-t-il dit.

Quant aux veuves les plus jeunes, le Secrétaire général a souligné qu'elles doivent faire face à des difficultés supplémentaires. « En tant que mères de famille, elles

doivent subvenir aux besoins de leurs enfants mais manquent cruellement de perspectives économiques », a-t-il expliqué.

Selon M. Ban, le Programme de développement durable à l'horizon 2030 adopté l'an dernier par les Etats membres et son objectif de ne laisser personne de côté s'adressent particulièrement aux veuves, dans la mesure où elles font partie des populations les plus isolées et les plus marginalisées.

« À l'occasion de la Journée internationale des veuves, engageons-nous fermement à aider ces femmes à sortir de l'ombre et à mener des vies épanouissantes et productives, comme tout le monde », a déclaré le chef de l'ONU.

Amérique latine : les politiques du marché du travail doivent être réorientées pour protéger les acquis sociaux, selon l'OIT



Des familles dans le parc Simon Bolívar à Bogota, en Colombie. Photo : Banque mondiale / Dominic Chavez

23 juin - Les pays d'Amérique latine doivent procéder à une réorientation stratégique de leurs politiques du marché du travail afin d'accroître leur productivité et de lutter contre la montée du chômage et de l'économie informelle découlant du ralentissement économique, estime l'Organisation internationale du travail (OIT) dans un nouveau rapport.

Les progrès accomplis depuis les années 2000, en termes d'inclusion sociale et de qualité du travail, ont cessé, la tendance commence même à s'inverser, ce qui pourrait aboutir à une dangereuse 'stagnation structurelle' sur les marchés du travail et, par ricochet, aggraver les inégalités et l'économie informelle et dégrader la classe moyenne, selon ce rapport.

« Nous avons tiré le signal d'alarme, le ralentissement économique va avoir un impact sur les marchés du travail de la région en 2016 et au cours des années suivantes », a déclaré le Directeur régional de l'OIT pour l'Amérique latine et les Caraïbes, José Manuel Salazar-Xirinachs.

« Dans ce rapport, nous évoquons des solutions efficaces. Ce qu'on appelle les politiques actives du marché du travail représentent un virage politique qui vise à améliorer et mettre à jour les compétences de la main-d'œuvre, à réajuster l'offre et la demande de main-d'œuvre, et à promouvoir l'emploi productif. Cette approche intégrée est ce dont les marchés du travail de la région ont besoin », a-t-il ajouté.

Le rapport, intitulé 'Des solutions efficaces : les politiques actives du marché du travail en Amérique latine et dans les Caraïbes', a été préparé par le Département de la recherche de l'OIT à Genève.

Selon le document, en dépit d'années de croissance soutenue, marquées par plus de progrès social et moins de chômage, ces acquis n'ont pas été consolidés, révélant ainsi des faiblesses structurelles. Le rapport avertit que malgré ces progrès remarquables, le virage vers une économie de la connaissance, fondée sur des emplois de meilleure qualité, n'a pas été pris.

L'étude conclut que de nombreux pays d'Amérique latine ne disposent pas d'un système intégré de politiques actives de marché du travail, alors même que les informations tirées de la mise en œuvre des programmes dans la région montrent que ces politiques ont des retombées positives.

Les politiques actives du marché du travail sont des interventions qui aident les personnes à trouver un emploi durable, en favorisant directement ou indirectement la création d'emplois productifs, en améliorant les qualifications et la

productivité des travailleurs et en assurant le lien entre ceux qui cherchent du travail et les employeurs.

Selon le rapport de l'OIT, les éléments disponibles montrent que les programmes de formation, les subventions à l'emploi et les programmes de soutien à l'emploi indépendant et à la micro-entreprise, ont enregistré des résultats positifs dans la région, mais que seuls quelques pays comme l'Argentine, le Brésil et le Chili, investissent autant dans les politiques actives du marché du travail (PAMT) que les pays à haut revenu.

Dans d'autres pays latino-américains et caribéens, il n'existe aucune politique de ce genre, ou le niveau de dépenses est très faible.

Le Directeur régional de l'OIT a souligné que le déclin économique «au ralenti» de la région avait révélé la nécessité de «favoriser des stratégies de développement productif et de formation de la main-d'œuvre qui sont essentielles pour instaurer une croissance durable et partagée». Il a rappelé que «les politiques actives du marché du travail [étaient] une partie très importante de l'arsenal d'instruments dont les pays de la région ont besoin en ce moment».

Journée pour la fonction publique : Ban Ki-moon rend hommage aux fonctionnaires de tous les pays



Drapeaux devant le siège de l'ONU à New York. Photo ONU/Rick Bajornas

23 juin - A l'occasion de la Journée des Nations Unies pour la fonction publique, le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a rendu hommage jeudi aux fonctionnaires de tous les pays et au rôle qu'ils jouent pour améliorer la vie de tous.

«L'action des femmes et des hommes engagés dans la fonction publique est cruciale pour la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030», a dit M. Ban dans un message.

Selon le chef de l'ONU, chacun des objectifs de développement durable dépend de l'action de la fonction publique - qu'il s'agisse de la santé ou de l'éducation, de la sécurité ou de l'état de droit, de l'eau, de l'énergie ou des politiques économiques.

«Tous les pays et tous les peuples doivent pouvoir compter sur une fonction publique compétente, bien équipée et dotée de ressources suffisantes. La fonction publique doit être diverse et éthique. Elle doit être véritablement au service de la population, améliorant les vies des plus pauvres et des plus vulnérables», a-t-il ajouté.

Ban Ki-moon a tenu à remercier en particulier «le personnel dévoué de l'Organisation des Nations Unies». «En dix ans à la tête de cette noble organisation, je n'ai cessé d'être émerveillé par leur zèle et leur professionnalisme», a-t-il dit.

Un groupe d'experts de l'ONU appelle à mettre fin à la torture des LGBTI en prison



Des détenus emprisonnés au pénitencier national d'Haïti, le 10 mai 2012. Photo : ONU / Victoria Hazou

23 juin - A l'approche de la Journée internationale pour les victimes de la torture, célébrée le 26 juin, un groupe d'experts des droits de l'homme de l'ONU a appelé jeudi les Etats à redoubler d'efforts pour empêcher les mauvais traitements et la torture dont sont victimes les lesbiennes, gays, bisexuels, transgenres et intersexués (LGBTI) dans les lieux de détention.

Les LGBTI « sont en butte à des formes multiples et extrêmes de violence et de discrimination, notamment la torture et les mauvais traitements », a déclaré dans un communiqué de presse conjoint le Président du Sous-Comité de l'ONU pour la prévention de la torture, Sir Malcolm Evans, une situation selon lui exacerbée en prison, où les LGBTI sont souvent victimes d'abus commis par d'autres détenus et des membres du personnel.

« C'est la raison pour laquelle le Comité s'emploie à protéger les personnes LGBTI de tout renvoi forcé vers des pays où, sur la base de leur orientation sexuelle, de leur identité de genre ou de leurs caractéristiques sexuelles, elles pourraient être victimes de torture, de criminalisation, de détention, de mauvais traitements et même de meurtres », a indiqué de son côté le Président du Comité contre la torture, Jens Modvig.

Les experts ont souligné qu'à quelques exceptions près, il existe un manque de formation pour comprendre les besoins des personnes LGBTI et empêcher leur stigmatisation en détention. Il existe aussi un manque de politiques et de méthodes pour reconnaître le sexe auquel les personnes s'identifient et pour conduire des évaluations des risques.

Les experts ont ainsi expliqué que les femmes et les hommes transgenres se retrouvent souvent dans une situation d'abandon complet, de sorte que des femmes transgenres sont placées en détention dans des établissements pour hommes, où elles sont exposées à un risque élevé de viol, souvent avec la complicité du personnel pénitentiaire. « Les personnes LGBTI sont souvent stigmatisées et déshumanisées, ce qui les rend particulièrement vulnérables à la violence et aux mauvais traitements », a résumé le Rapporteur spécial des Nations Unies sur la torture, Juan E. Méndez.

Pour ces raisons, le Fonds des Nations Unies pour les victimes de la torture soutient des programmes qui apportent une assistance spécialisée aux personnes LGBTI. « Il est crucial de briser le silence qui règne au sujet de la torture et des mauvais traitements dont sont victimes les personnes LGBTI », a indiqué la Présidente du conseil d'administration du Fonds, Gaby Oré Aguilar.

« Il est indispensable que les personnes LGBTI participent pleinement aux discussions et décisions concernant la façon dont les systèmes pénitentiaires peuvent répondre le plus efficacement possible à leurs besoins et respecter les droits de l'homme qui leur sont garantis », ont souligné les experts.

Violence à l'encontre des enfants : une envoyée de l'ONU se bat pour un monde plus sûr



Marta Santos Pais lors d'une réunion de haut niveau de l'Assemblée générale à l'occasion de l'anniversaire de l'adoption de la Convention internationale des droits de l'enfant. Photo ONU/Amanda Voisard

23 juin - Marta Santos Pais a grandi dans une famille heureuse au Portugal. Mais en voyant des jeunes filles Rom de son âge traitées comme des parias et en entendant les histoires de son père, un juge pour enfants, sur les cas d'enfants pris au piège de la pauvreté et abandonnés par leurs parents, elle a grandi avec le sentiment qu'il était de son devoir d'aider les moins privilégiés.

Aujourd'hui, en tant que Représentante spéciale chargée de la question de la violence à l'encontre des enfants, Mme Santos Pais tente de mobiliser pour mettre fin à la maltraitance des enfants dans le monde et mettre en œuvre les recommandations de la première étude exhaustive de l'ONU sur le sujet. Plus de la moitié des enfants souffrent de violences physiques, sexuelles et psychologiques, selon l'étude.

Depuis cette année, l'éradication mondiale de la maltraitance, de l'exploitation et de toutes les autres formes de violence contre les enfants fait partie du Programme de développement durable à l'horizon 2030, qui a été universellement approuvé.

Le Centre d'actualités de l'ONU a rencontré récemment Mme Santos Pais pour discuter de la situation des enfants dans le monde et de ses efforts pour obtenir des changements.

Centre d'actualités de l'ONU : Il y a dix ans, l'ONU a publié une étude mondiale sur la violence à l'encontre des enfants qui disait que le problème était répandu et souvent sous-évalué. Est-ce que le monde est un endroit plus sûr pour les enfants aujourd'hui?

Aujourd'hui, les choses ont changé de façon spectaculaire et nous voyons de plus en plus les enfants comme des agents du changement.

Marta Santos Pais : C'est un sujet dont nous parlons de plus en plus dans la sphère publique et sur lequel les enfants ont tendance à se confier plus facilement. Mais il est difficile de comparer l'ampleur du problème aujourd'hui avec ce qui se passait au moment où l'étude a été publiée en 2006, parce que nous ne disposons pas des données et des informations requises pour faire ce genre de comparaison. Aujourd'hui, cette violence est généralisée et affecte des millions d'enfants. L'année dernière [plus d'un milliard d'enfants] entre 2 et 17 ans ont été touchés par une certaine forme de violence - physique, psychologique ou sexuelle. Les taux d'homicides touchent particulièrement les enfants de moins de 15 ans, d'une manière dévastatrice. 8% des homicides mondiaux affectent les enfants.

Quand on parle de la traite des enfants, le visage des enfants est très visible. Dans certaines régions, plus de 60% des victimes sont des enfants. Même si nous reconnaissons que nous avons une meilleure législation, de meilleures politiques, de meilleures données dans plusieurs pays, nous avons encore de nombreux enfants dont la vie est marquée par des niveaux dramatiques de violence et c'est cela ce que nous devons surmonter maintenant. Voilà pourquoi nous voulons continuer à mettre en œuvre les recommandations de l'étude et mobiliser un large soutien dans le monde.

Centre d'actualités de l'ONU : Le programme de développement de l'ONU comprend pour la première fois une cible spécifique pour mettre fin à toutes les formes de violence contre les enfants à l'horizon de 2030. Comment sera-t-elle atteinte?

Marta Santos Pais : C'est peut-être un objectif trop ambitieux, mais nous croyons qu'il est réalisable. Et nous le disons avec confiance grâce aux progrès que nous avons vus se produire au cours des dernières années. La vraie différence doit se produire au niveau national. La première chose que nous espérons voir est que plusieurs pays commencent à inclure la priorité de mettre fin à la violence à l'encontre des enfants dans leurs programmes nationaux de développement.

Dans le processus de préparation de ce nouveau programme mondial de développement, il y a eu de nombreuses consultations importantes qui ont été organisées aux niveaux régional, mondial et national, et plus de 800.000 enfants ont sérieusement contribué à ces discussions. La principale préoccupation qu'ils ont exprimée quand ils ont été interrogés c'est la violence systématique à l'encontre des enfants, très souvent la violence dans les écoles.

Si nous ne répartissons pas les ressources nécessaires pour la mise en œuvre de cet objectif, si cela ne devient pas une préoccupation pour les professionnels qui travaillent dans les écoles, dans les hôpitaux, dans les centres communautaires, ou si un centre de loisirs ne sent pas qu'il est impératif de contribuer au même but, nous ne réaliserons pas cet objectif.

Ceci est la raison pour laquelle nous avons décidé récemment de lancer une initiative très importante intitulée 'High Time to End Violence against Children' (Il est temps de mettre fin à la violence contre les enfants). Nous espérons que l'initiative transmettra ce sentiment d'urgence.

Centre d'actualités de l'ONU : Parlez-nous un peu plus de cette initiative?

Marta Santos Pais : Le lancement de l'initiative coïncide avec le début de la mise en œuvre du nouveau programme de développement mondial. Maintenant, nous pouvons vraiment essayer de rallier les efforts, relancer l'engagement des gouvernements, des organisations internationales, des partenaires de la société civile, des chefs religieux, des leaders communautaires. Nous insistons sur le fait que nous avons besoin de tout le monde pour le compte à rebours d'ici 2030.

Centre d'actualités de l'ONU : On estime que 200 millions de filles et de femmes aujourd'hui ont subi une forme de mutilation des organes génitaux. Si les tendances actuelles continuent, 15 millions de filles âgées entre 15 et 19 ans en seront victimes d'ici 2030. Alors que de plus en plus des pays se joignent à l'interdiction légale des mutilations génitales féminines, quels sont outils à la disposition des gouvernements pour aider à faire cesser cette pratique?

Mme Santos Pais : Le fait que la communauté internationale ait reconnu son caractère urgent et l'ait inclus comme cible spécifique dans le nouveau programme de développement global montre qu'il y a une préoccupation commune. Bien sûr, il est très important d'avoir une législation forte parce que la législation transmet un message à la société sur ce qui est acceptable et ce qui est non-négociable. Elle peut aider à mobiliser tous ceux qui peuvent nous aider à changer les conventions sociales, les perceptions profondément enracinées et les croyances que les gens n'ont jamais remises en question.

Mais le changement ne peut se produire que lorsque nous nous engageons dans une vraie conversation avec les communautés où la pratique est maintenue, lorsque nous écoutons les raisons pour lesquelles elle est maintenue. Par exemple, une fille qui ne subit pas cette pratique peut être perçue comme inapte à se marier. Si nous comprenons les raisons, nous pouvons travailler ensemble pour essayer de les surmonter.

Et nous voyons aujourd'hui des initiatives merveilleuses. Il y a des communautés en Afrique où les dirigeants communautaires, les aînés du village, les organisations de femmes organisent un passage à l'âge adulte avec des danses et des chants et une célébration pour vraiment marquer une nouvelle étape dans la vie d'une jeune fille. Mais sans l'associer à la pratique qui est violente en soi et crée des effets



extrêmement négatifs concernant la jeune fille, des problèmes de santé dans sa vie actuelle, et aussi à l'avenir lors de l'accouchement. Très souvent, les filles ne peuvent pas aller à l'école quand elles subissent cette pratique.

Nous sommes persuadés que cela peut fonctionner parce que nous avons vu des milliers de collectivités, en particulier en Afrique de l'Ouest, qui adhèrent à ce mouvement et s'engagent à abandonner la pratique et coopèrent avec d'autres communautés voisines pour atteindre les mêmes résultats. Nous avons 22 pays qui ont des lois qui condamnent fermement cette pratique et cela est une forte indication que nous avançons dans la bonne direction.

Centre d'actualités de l'ONU : Les enfants réfugiés et les enfants qui vivent dans les pays déchirés par la guerre comme la Syrie et le Soudan du Sud ont un risque très élevé de violence et de traite des êtres humains. Qu'est-ce qui est fait pour les protéger?

Marta Santos Pais : Je suis particulièrement préoccupée par la situation de ces enfants. Au cours des derniers mois, entre les réfugiés qui demandent l'asile et [les gens] considérés comme des migrants qui arrivent en Europe, 40% d'entre eux sont des enfants. Nous ne parlons pas d'un petit nombre. Nous parlons de milliers d'enfants. Nous savons qu'ils ont été témoins de l'assassinat de membres de leur famille, de leurs meilleurs amis. Et nous savons qu'en route pour arriver dans un refuge, ils subissent des situations traumatisantes, l'humiliation, la faim, la stigmatisation et très souvent des attitudes xénophobes.

En même temps, ils ne sont pas reconnus, avant tout, comme des enfants. Nous sommes particulièrement inquiets du fait que le visage de l'enfant, en quelque sorte, est un peu dilué lorsque les gouvernements essaient de trouver une solution pour répondre à ce problème.

D'un côté nous nous sentons encouragés par le fait que beaucoup d'organisations à travers le système des Nations Unies travaillent ensemble pour aborder ce sujet. Le HCR [Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés], l'UNICEF [Fonds des Nations Unies pour l'enfance] jouent un rôle merveilleux. Beaucoup de partenaires de la société civile s'unissent et souvent ils sont au premier niveau d'intervention. Et nous voyons beaucoup de citoyens ordinaires qui prennent position contre les mauvais traitements, l'humiliation, la négligence des enfants qui entrent dans leur pays. Quand on voit ce type de mouvement, nous pouvons contribuer.

Il est fondamental de protéger les droits de chaque enfant. Et cela commence avec le moment où nous essayons d'identifier : est-ce qu'il s'agit d'un enfant ou d'un adulte? Est-ce que cette fille ou ce garçon a besoin de la protection spéciale de quelqu'un qui parle la même langue? Qui écoute leur histoire? Qui les enregistre afin que nous puissions retrouver les membres de leur famille?

Il y a quelques mois, Europol a publié un rapport où il a reconnu que plus de 10.000 enfants ayant atteint les pays européens avaient disparu des centres où ils avaient été placés. Ces enfants peuvent être confrontés à de grands risques de traite des êtres humains, d'abus sexuels et d'exploitation par le travail. Nous ne savons pas où ils sont. Nous sommes convaincus qu'il y a un certain nombre d'initiatives à l'ONU qui vont très prochainement contribuer à mettre le visage de l'enfant au centre des préoccupations. Dans le cadre de l'Assemblée générale, il y aura une discussion de haut niveau sur les migrants et les réfugiés, plus tard cette année.

Centre d'actualités de l'ONU : Aujourd'hui, les technologies de l'information sont une partie intégrante de la vie d'un enfant. Que fait-on pour assurer la sécurité sur l'Internet afin que les enfants ne deviennent pas la proie des prédateurs sexuels et de la cyber-intimidation?

Marta Santos Pais : Ces technologies offrent d'énormes possibilités pour les



enfants, par exemple pour les rendre conscients de leurs droits fondamentaux, leur faire savoir l'endroit où ils peuvent aller s'ils risquent d'être victimes de violence ou s'ils souffrent d'abus sexuels ou d'humiliations, pour qu'on puisse les aider. Mais il y a des risques associés.

Nous connaissons de plus en plus de cas d'enfants qui sont victimes de la traite par des moyens technologiques et nous savons que le nombre d'images qui montrent des enfants dans des situations de victimes d'abus sexuels a augmenté considérablement. En une décennie, le nombre d'images d'abus sexuels d'enfants a augmenté de plus de 1500%. Plus de 80% de ces images montrent des enfants de moins de 10 ans et beaucoup d'entre eux ont moins de deux ans. Les forces de l'ordre sont confrontées à des défis importants, mais elles s'efforcent d'aller plus vite que le développement des nouvelles technologies. D'une certaine façon, ce que nous voyons est une stratégie à multiples facettes. La première chose que nous devons faire est de travailler avec les enfants. Nous devons les alerter sur les risques, leur donner les moyens de savoir où ne pas aller, quels sont les chemins qu'ils peuvent suivre en toute confiance.

Et il faut travailler avec les parents. Il y a une énorme fracture numérique entre les générations. Les parents se sentent souvent impuissants parce qu'ils ne savent pas comment conseiller leurs enfants. Ils se sentent soit très effrayés et ils veulent trouver toutes les solutions de censure possibles pour aider à réduire le risque ou bien ils disent « n'utilise pas l'iPad ou l'iPhone ». Nous devons responsabiliser les parents et les aider à travailler avec leurs enfants. De la même façon que nous traversons la rue en tenant la main d'un enfant, nous devons tenir la main de nos enfants afin qu'ils puissent entrer dans le cyberspace.

Mais il nous faut également responsabiliser les professionnels. La cyber-intimidation est quelque chose qui arrive n'importe où. Cela peut commencer à l'école. Mais très souvent, les enseignants ne reçoivent pas la formation ou n'ont pas les compétences nécessaires. Les enfants ne demandent pas de l'aide parce qu'ils sentent qu'ils vont être punis au lieu d'être soutenus et aidés. Si l'école peut devenir le lieu où l'enseignant est habilité et compétent et l'enfant fait confiance à l'enseignant et les parents peuvent venir apprendre et participer à un débat, les choses changent. Nous avons vu dans de nombreux pays, comme le Costa Rica et les Philippines, où des initiatives comme celle-ci sont réellement promues et où les risques deviennent peut-être moins visibles. Et les enfants et tout le monde se sentent mieux et plus autonomes dans l'utilisation de ces technologies.

Centre d'actualités de l'ONU : Récemment, vous étiez à Lagos, la capitale du Nigéria, pour participer au lancement d'une campagne parrainée par le pays pour mettre fin à la violence contre les enfants là-bas. Quel était votre message?

Marta Santos Pais : C'est le premier pays d'Afrique de l'Ouest qui a fait une étude sur la violence contre les enfants. Un appel pour une année d'action pour mettre fin à la violence contre les enfants a été lancé par le Président en septembre 2015. Je me sens très encouragée par la détermination du Président du Nigéria à exposer l'ampleur du problème.

Mon message était de souligner aussi combien il est important de répondre aux attentes en matière d'action. Si un programme politique n'est pas présenté à la population du Nigéria, si les gouverneurs des États ne se l'approprient pas et ne le traduisent pas dans les faits dans leurs propres communautés, naturellement tous ces beaux textes et ces données recueillies resteront une référence très lointaine pour les gens.

J'étais très encouragée par une réunion que nous avons eue avec des chefs religieux de toutes confessions au Nigéria qui ont participé à une discussion pour identifier les engagements permettant de promouvoir la mise en œuvre de ce programme commun. J'espère que beaucoup d'autres actions suivront au Nigéria et dans les pays voisins.



Centre d'actualités de l'ONU : En février, vous vous êtes rendue en Indonésie pour rencontrer le Secrétaire général adjoint de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) et des hauts responsables indonésiens. De quelles stratégies politiques avez-vous discuté pour la région?

Marta Santos Pais : L'ASEAN est la première région qui a adopté [en novembre 2015], un plan régional très solide pour éliminer toutes les formes de violence à l'encontre des enfants, conformément au nouveau programme de développement mondial. Ma visite a consisté à rencontrer des membres de la Commission de l'ASEAN sur les droits des enfants et des femmes et à engager un dialogue très important sur la façon dont ils prévoient la mise en œuvre de ce plan. Je me suis sentie très encouragée par le fort sentiment d'engagement et de leadership qui a été exprimée lors de cette réunion.

Cela a contribué à accroître la sensibilisation dans le pays sur l'impact que la violence a sur les enfants en Indonésie, sur les stratégies qui peuvent aider à la prévenir. Je suis très encouragée par le fait que dans le pays, l'une des principales priorités est de décentraliser le budget pour s'assurer que dans les îles qui composent l'archipel, les autorités locales aient les ressources nécessaires pour mettre en œuvre la stratégie nationale. Le prochain forum politique de haut niveau aura lieu ici à New York en juillet et ce sera une grande opportunité pour les nations de parler de ces pratiques qui peuvent encourager d'autres pays à faire pareil.

Centre d'actualités de l'ONU : Dans votre rapport annuel au Conseil des droits de l'homme le 8 mars, vous avez dit que plus de 50 pays ont adopté des lois interdisant la violence à l'encontre des enfants. Est-ce que cela est le signe d'un engagement croissant des gouvernements à reconnaître et à résoudre le problème?

Marta Santos Pais : Je crois que la législation transmet à la société un message très fort sur ce qui est acceptable et ce que la société ne peut pas accepter. L'une de mes priorités est de soutenir les gouvernements et les parlements à développer une législation nationale forte. Il y a plus de 50 pays aujourd'hui qui ont ce type de législation et, dans certains cas, elle est même inscrite dans la Constitution du pays.

Mais cela ne suffit pas. Quand nous avons une législation forte que les gens ne connaissent pas, qu'ils ne sont pas formés à utiliser, et quand la loi n'est pas appliquée dans les tribunaux, dans les postes de police, dans les institutions de protection sociale, dans les centres de détention, nous devons nous demander quelle est la valeur de cette législation. Nous sommes donc prêts à soutenir les efforts d'application. Tout d'abord, il faut diffuser l'information sur ce que la loi veut transmettre et comment nous pouvons la traduire d'une manière comprise par les gens, y compris les enfants. Il y a des initiatives fabuleuses - la plus ancienne adoptée par la Suède en 1979. Les autorités suédoises ont décidé de lancer la législation avec une vaste campagne d'information et d'éducation. Il y avait des avis sur cette législation dans les arrêts de bus, sur les cartons de lait. Elle a été débattue dans les écoles, dans les centres de formation pour les professionnels.

Aujourd'hui, plus de 70 pays ont une institution de médiation ou une institution nationale indépendante pour les droits des enfants afin d'aider à mettre en œuvre [la législation] et nous espérons que d'autres pays suivront. Plus de 50 autres pays se sont engagés à adopter une législation similaire et certains d'entre eux sont très proches de le faire. Moins de 10% des enfants dans le monde ont une législation qui les protège, nous devons donc faire beaucoup plus.

Centre d'actualités de l'ONU : Vous avez aidé à la rédaction de la Convention de 1990 relative aux droits de l'enfant et ses trois protocoles facultatifs. En quoi ces traités sont-ils pertinents?

Marta Santos Pais : Les traités sont extrêmement importants. Quand je pense comment



le monde était dans les années 1980 lorsque nous étions en train de rédiger la Convention relative aux droits de l'enfant, les enfants étaient invisibles. Ils n'étaient pas perçus comme ayant une voix pouvant contribuer à nos débats et influencer nos décisions, pouvant penser avec leurs propres têtes. Aujourd'hui, les choses ont changé de façon spectaculaire, et de plus en plus, nous voyons les enfants comme des acteurs du changement. Cela commence à se produire dans tous les pays. C'est vraiment très encourageant. Alors, d'une certaine manière ces traités aident les pays qui sont impliqués à se sentir liés par eux, à modifier la législation, la politique, la pratique, l'état d'esprit des personnes en ce qui concerne les droits des enfants.

La Convention relative aux droits de l'enfant est la plus ratifiée dans toute l'histoire des Nations Unies. Elle est en vigueur dans 196 pays. Il nous manque juste un pays, et nous espérons qu'il se joindra bientôt à la Convention, il s'agit des Etats-Unis. Le protocole sur la protection des enfants contre la vente, l'abus sexuel et l'exploitation sexuelle et la pornographie est en vigueur dans 173 pays.

Clairement, nous constatons des changements. Mais nous sommes impatients. Il suffit d'une minute pour détruire l'enfance de n'importe qui.

Centre d'actualités de l'ONU : Qu'est-ce qui vous a poussé à devenir un défenseur des enfants?

Marta Santos Pais : J'ai eu une enfance heureuse. J'étais très privilégiée d'avoir une famille merveilleuse qui a cru en moi, m'a encouragé, m'a soutenu, qui a toujours dit que je pouvais atteindre les objectifs que je me fixais et les dépasser. Ma mère était enseignante et travaillait avec des enfants, dont beaucoup étaient moins chanceux que moi. Mon père était un juge pour enfants et il me racontait des histoires radicalement différentes de ma propre existence. Je me souviens que quand j'étais encore petite, mon père me racontait que des familles ne pouvaient pas se permettre de prendre soin de leurs enfants et étaient obligées de les mettre dans une institution. J'étais complètement choquée.

Cela a provoqué en moi un sentiment d'injustice. Je voulais contribuer à faire la différence. Mais il y a peut-être eu un incident en particulier : j'avais seulement six ou cinq ans, et dans le village où je passais mes vacances, il y avait beaucoup de familles Rom. A cette époque, il y avait cette perception que ces familles voulaient voler les enfants et qu'il ne fallait pas entrer en contact avec elles. Ces enfants nous regardaient jouer et rire [mais] en gardant une distance. Je me souviens que je leur ai dit « pourquoi vous ne jouez pas avec nous ».

Centre d'actualités de l'ONU : L'Assemblée générale a prolongé votre mandat jusqu'à la fin de 2018. Quelles sont vos priorités pour les trois prochaines années?

Marta Santos Pais : Nous sommes heureux de célébrer autant de changements en matière législative, une meilleure visibilité et des engagements plus forts, [tel] que le programme de développement durable à l'horizon 2030. Mais nous avons besoin de consolider ces efforts.

Raconter les succès et les facteurs qui nous ont aidés à avancer est quelque chose que je considère comme une priorité, y compris en élargissant le nombre de pays ayant une législation forte, des politiques fortes et des mécanismes de coordination, des budgets solides pour résoudre ce problème, et des données solides.

La deuxième chose est de travailler avec les gouvernements dans le processus de mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Et ces premières années de mise en œuvre du nouveau programme de développement mondial vont donner le ton pour la façon dont nous allons poursuivre [l'agenda pour les droits d'enfants]. Si nous diluons la visibilité des enfants et de la protection des enfants contre la violence, il sera certainement plus difficile de leur redonner de l'importance. Ce fut une leçon importante du processus des OMD



[Objectifs du Millénaire pour le développement]. [Si nous diluons la protection des enfants contre la violence], nous allons compromettre les progrès réalisés dans les autres objectifs, en matière d'éducation, de santé, d'égalité des sexes et d'autonomisation, et d'espaces publics sûrs.